

**Annexe du rapport de gestion annuelle 2016  
de la Prévention Spécialisée Départementale**



# **Bilan du service de Digne-les-Bains**

*Prévention Spécialisée – 6 rue Beau de Rochas – 04000 Digne- les- Bains*

*Tél. : 04 92 36 14 86 – Fax : 04 92 36 14 86*

*Courriel : [preventionspecialisee.digne@adsea04.fr](mailto:preventionspecialisee.digne@adsea04.fr)*



*ADSEA prévention Digne-les-Bains*

*A.D.S.E.A. 04 – 13, boulevard Victor Hugo – 04000 Digne-les-Bains*

*Tél. : 04 92 36 71 71 – Fax : 04 92 36 71 70*

*Courriel : [siege@adsea04.fr](mailto:siege@adsea04.fr) – Site : [adsea04.fr](http://adsea04.fr)*

## Table des matières

<b>Préambule .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>I. Retour sur les perspectives 2016.....</b>	<b>4</b>
<b>II. Jeunes en contact .....</b>	<b>6</b>
A. Tous les jeunes en contact par âge /par sexe .....	7
B. Evolution de tous les jeunes en contact.....	7
C. Quartiers d'origine de tous les jeunes connus.....	7
<b>III. Nouveaux jeunes en contact .....</b>	<b>9</b>
A. Nouveaux jeunes en contact par âge /par sexe .....	9
B. Origine du contact.....	9
<b>IV. Les familles .....</b>	<b>10</b>
<b>V. La présence sociale.....</b>	<b>11</b>
A. Du travail de rue à Facebook.....	11
B. Le local.....	13
1. Par les jeunes.....	13
2. Par les parents.....	14
3. Par les partenaires.....	14
C. Zoom sur quartiers .....	15
<b>VI. . Les accompagnements .....</b>	<b>21</b>
A. Aide Educative Ponctuelle (A.E.P) .....	22
B. Projet Educatif Individualisé (P.E.I) .....	23
C. Les problématiques et nos actions éducatives.....	24
<b>VII.Sorties éducatives / Actions spécifiques .....</b>	<b>26</b>
A. Sorties éducatives à l'initiative des jeunes.....	26
B. Actions spécifiques à l'initiative des éducateurs.....	27
1. Les chantiers éducatifs .....	27
2. Permis cycliste accompagné.....	30
<b>VIII. Le Partenariat pourquoi ? Comment ? .....</b>	<b>32</b>
<b>Conclusions .....</b>	<b>32</b>
<b>IX. Perspectives 2017 .....</b>	<b>34</b>
<b>X. Annexes .....</b>	<b>36</b>
A. Sorties éducatives .....	36
B. Actions spécifiques.....	37
C. ACRONYMES.....	38

## Préambule

L'année 2016 a encore une fois été marquée par des moments très difficiles...

Nous retiendrons :

L'attentat de Nice qui bien sûr nous concerne tous mais aussi parce que sur le site nous avons un jeune qui avait financé son voyage sur Nice avec sa paye du chantier éducatif.

Egalement, le décès d'une jeune de 18 ans suite à une maladie dégénérative qui était très entourée par des jeunes en accompagnement avec la prévention.

## Introduction

Nous constatons que les jeunes occupent de moins en moins l'espace public, de plus en plus l'espace virtuel.

Aussi le service de prévention spécialisée a créé en 2016 une page Facebook pour être présent sur leur territoire comme nous le sommes sur leur quartier en faisant parti de leur paysage.

L'intervention du service se fait essentiellement par la participation active à des projets de développement locaux pour les jeunes, la construction d'actions de prévention des comportements à risque.

Le mode d'intervention dans le cadre de nos missions permet une réactivité en complément d'autres services administratifs qui nécessitent de prendre rendez-vous et donc diffèrent la réponse.

Ainsi l'activité de l'équipe de Digne-les-Bains se décline en termes de :

- travail permanent sur l'adaptation des outils de la prévention spécialisée comme la présence sociale, le travail de rue, sur des lieux à la configuration différente des ensembles de collectifs mais avec des problématiques spécifiques (vieille ville, place pied-de-ville, quartiers sans issue...)
- actualisation permanente du partenariat transversal : éducation nationale, collèges, lycées, services municipaux, mission locale, bassin employeur ...
- veille sociale sur la vie urbaine, structuration commune/quartiers, vieille ville et habitat précaire.

## I. Retour sur les perspectives 2016

### ➤ *Renouvellement de l'équipe éducative*

Depuis avril 2016 l'équipe de prévention spécialisée traverse sur une stabilité relative. Il est à ce jour plus aisé d'appréhender le territoire. L'équipe est repérée par les jeunes, les partenaires et les acteurs de la cité.

### ➤ *Réseau de partenaires*

- Comité de pilotage : après plusieurs années de veille ils ont été réactivés cette année.

En 2016 deux rencontres (en juin et en novembre) entre les différents intervenants signataires de la convention tripartite et des partenaires incontournables de la prévention spécialisée (service jeunesse de la mairie, éducation nationale, conseil départemental, mission locale, élu à la prévention de la jeunesse et l'ADSEA 04). C'est pour nous un outil de guidance. Nous profitons de ces rencontres pour croiser nos observations de terrain, nos constats, nos interrogations sur les problématiques collectives de quartiers, de collèges et réfléchissons ensemble à des actions / orientations communes.

- Nous sommes repérés par bon nombre d'intervenants associatifs et administratifs notamment grâce à la mise en place de projets partenariaux ainsi qu'une communication grand public sur ces mêmes actions.

- Nous avons en projet la mise en place d'un annuaire professionnel dans le but d'aider les jeunes dans leur recherche de stage ou d'emploi de vacances ou de maître d'apprentissage. L'objectif de cet outil sera de recenser les professionnels (artisans, commerçants, services administratifs) en contact avec le service de prévention susceptibles de mettre en place des conventions de stages. Un partenariat s'installe également avec les collèges pour le stage institué de 3ème ou pour une alternative à l'exclusion.

### ➤ *Rôle de la prévention spécialisée pour le mieux vivre ensemble*

La prévention spécialisée est inscrite au travers de ses fondamentaux dans le « mieux vivre ensemble ».

*Par exemple en organisant des chantiers éducatifs nous sommes en résidence sur le quartier nous créons du lien avec les habitants (après une observation d'acceptation de reconnaissance) qui viennent bien volontiers échanger avec nous. Puis nous partageons des temps plus conviviaux où les barrières « sociales » et / ou « générationnelles » disparaissent.*

### ➤ *Réseaux sociaux / communication*

La page Facebook a été créée. Nous utilisons un « profil » de la prévention ce qui permet une autre approche des jeunes Dignois. (cf. page 12)

## L'année 2016 en quelques chiffres



**283 Jeunes** en contact (Dont 109 nouveaux)  
Et 24 familles en contact



**152 Projet Educatifs Individualisés**  
Pour 55 jeunes

**373 Actions Educatives Ponctuelles**  
Pour 146 jeunes



**8 activités spécifiques**  
(Dont 5 chantiers éducatifs)

**6 sorties éducatives**

## II. Jeunes en contact

**Jeune en contact** : le jeune a repéré le service de prévention spécialisée.

L'éducateur connaît son prénom et/ou son lieu de vie.

*A propos des contacts les motifs sont souvent en fonction des étapes dans la trajectoire des jeunes.*

- l'entrée au collège avec : les premiers apprentissages à l'autonomie (Transport, gestion emploi du temps scolaire irrégulier...). Les premiers décrochages scolaires, absentéisme, problèmes de comportement dans et hors collège.

- les enfants de CM2 (entre 10 et 11 ans) vont aller au collège de leur territoire d'habitation. A cet âge c'est souvent les premières fois : prendre le TUD seuls, aller dans un établissement scolaire éloigné ; nous observons qu'ils se sécurisent entre eux.

- l'entrée dans l'adolescence avec, pour beaucoup, les premières expériences : consommation d'alcool, stupéfiant, découverte de l'autre genre...

Pour les jeunes filles des questions liées à l'émancipation, à la prise d'autonomie qui peut mettre en évidence certaines emprises familiales.

L'entrée sur le marché du travail avec : souvent l'absence de diplôme, ou le rythme de vie en décalage freinent l'accès à l'emploi. La recherche est souvent faite de réponses différées alors que les jeunes sont en quête de réponses immédiates. Trop souvent ils ne persévèrent pas, on les sent vite dépités.

### *Qui sont les jeunes en contact ?*

Filles : 81 soit 28% et garçons 203 soit 72%

### *Situation des jeunes en contact*

- 186 sont inscrits dans un cursus d'enseignement, ce qui représente 66%
- Primaire : 12
- Collèges : 80
- Lycées : 84
- Enseignement supérieur : 10

### *Diplômes qualifications (Connus)*

- 22 brevets des collèges (3 ont entre 18/20 ans, correspondant ainsi à leur plus haut niveau)
- 31 CAP/BEP/BAPAT/BPJEPS
- 17 BAC/BACPRO
- 7 BTS

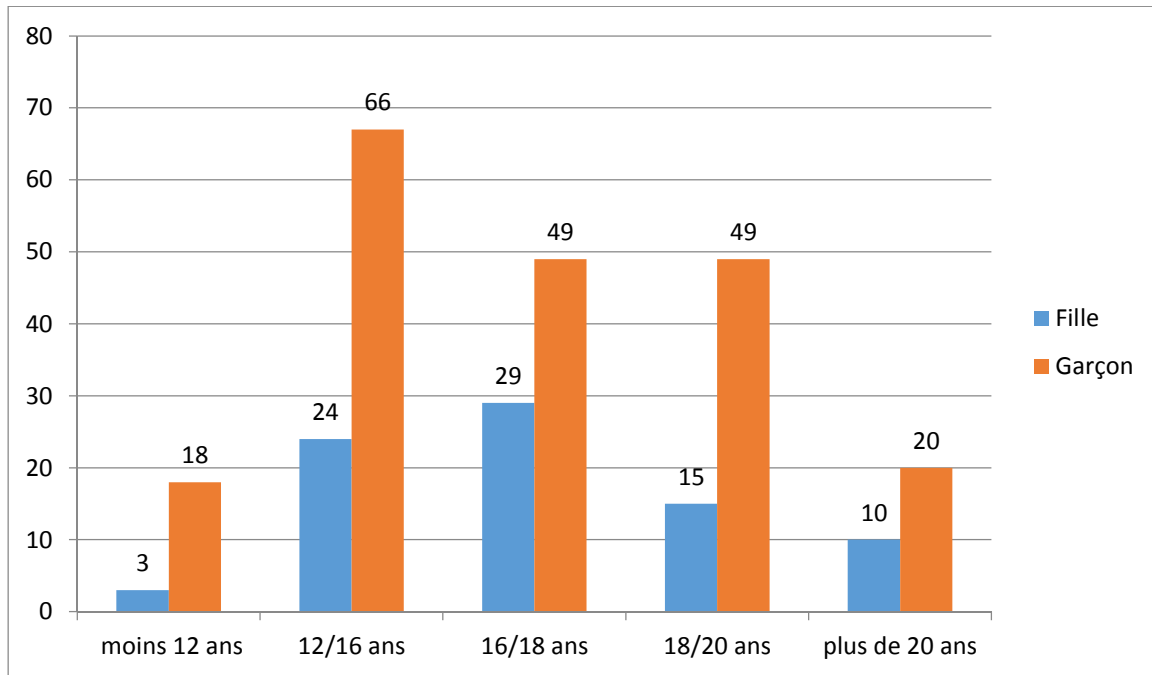
### *Formations*

66 sont dans des cursus de formations (apprentissage, Greta, Etaps, chantier école...)

### *Sans activité*

31 des 16/ 20 ans sont sans activité, sans diplôme ; 24 d'entre eux sont connus par mission locale

## A. Tous les jeunes en contact par âge /par sexe



## B. Evolution de tous les jeunes en contact

Age	Filles			Garçons			Totaux		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014	2016	2015	2014
- de 12 ans	3	6	2	18	9	10	21	15	12
12 /-16 ans	24	32	31	66	68	68	90	100	99
16/ -18 ans	29	16	13	49	37	36	78	53	49
18/ -20 ans	15	12	24	49	35	51	64	47	75
+ 20ans	10	4	3	20	7	11	30	11	14
TOTAL	81	70	73	203	156	176	283	226	249

### Commentaires :

☞ En proportion nous avons des interventions toujours minoritaires en nombre auprès des filles.

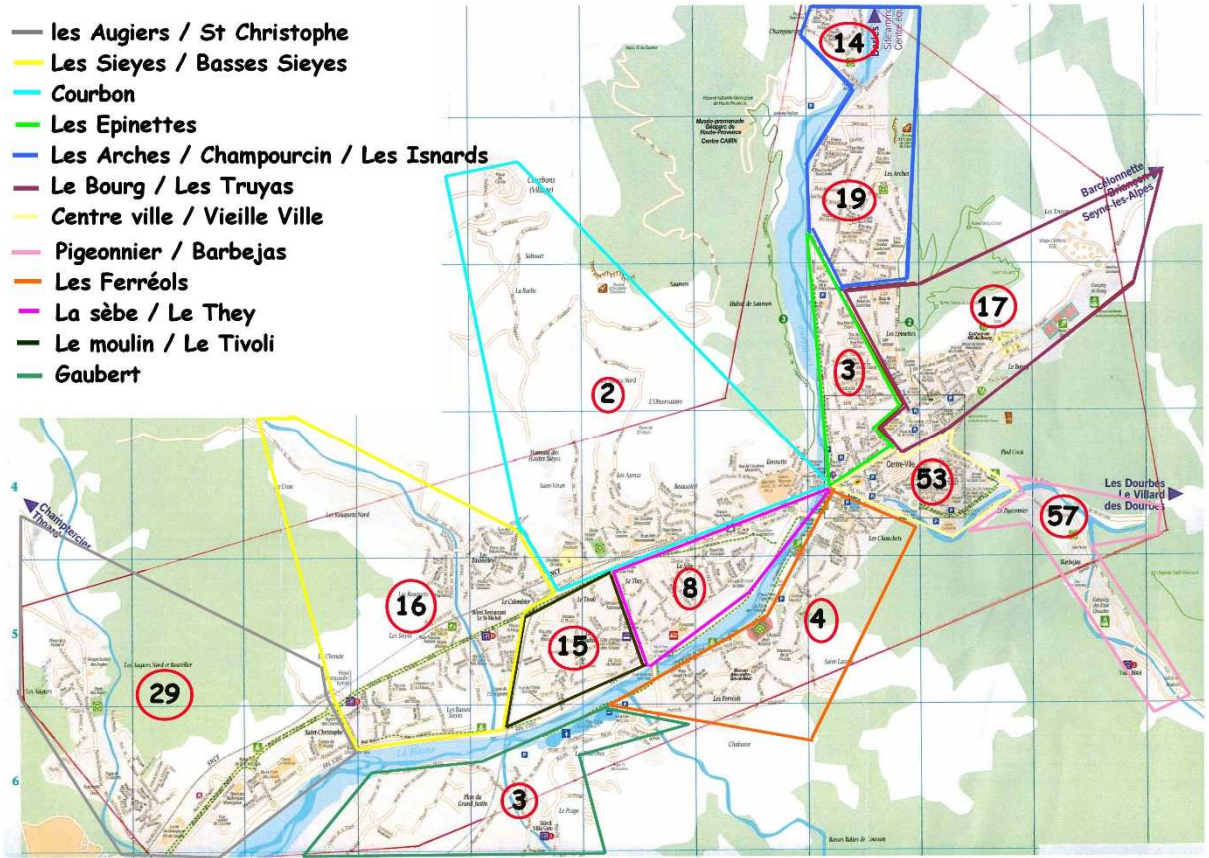
Quelques tentatives d'explications :

- Une visibilité plus importante des garçons dans l'espace public ce qui facilite le contact.
- Une représentation sociale de la présence des filles dans la rue après l'adolescence. Souvent jusqu'à cet âge elles sont aussi visibles que les garçons dans la rue. Puis la rue devient hostile, mal vue, mauvais genre par les filles et leurs familles.
- Elles peuvent mettre en place d'autres comportements en sortant du quartier d'habitation, s'éloignent du regard des grands frères et / ou des familles. Elles évitent ainsi le risque d'un regard malveillant de leurs pairs et d'éventuelles représailles.

☞ Net diminution des filles de – de 16 ans, qui peut s'expliquer par le fait que certaines jeunes filles en contact sont passés dans la tranche d'âge 16 / 18 ans où nous constatons une augmentation.

☞ Forte augmentation des garçons et ce, sur quasi chaque tranche d'âge.

- les Augiers / St Christophe
- Les Sieyes / Basses Sieyes
- Courbon
- Les Epinettes
- Les Arches / Champourcin / Les Isnards
- Le Bourg / Les Truyas
- Centre ville / Vieille Ville
- Pigeonnier / Barbejas
- Les Ferréols
- La sèbe / Le They
- Le moulin / Le Tivoli
- Gaubert



**Commentaires : NOUVEAU en 2016**

*Depuis 1998, nous avons opté pour un découpage des quartiers fait en fonction des lieux de vie, de regroupement des jeunes.*

*Cette année nous avons fait le choix de calquer le découpage des quartiers sur celui de la carte scolaire de la ville afin d'être au plus près de la vie des familles et de l'organisation municipale des référents de quartiers.*



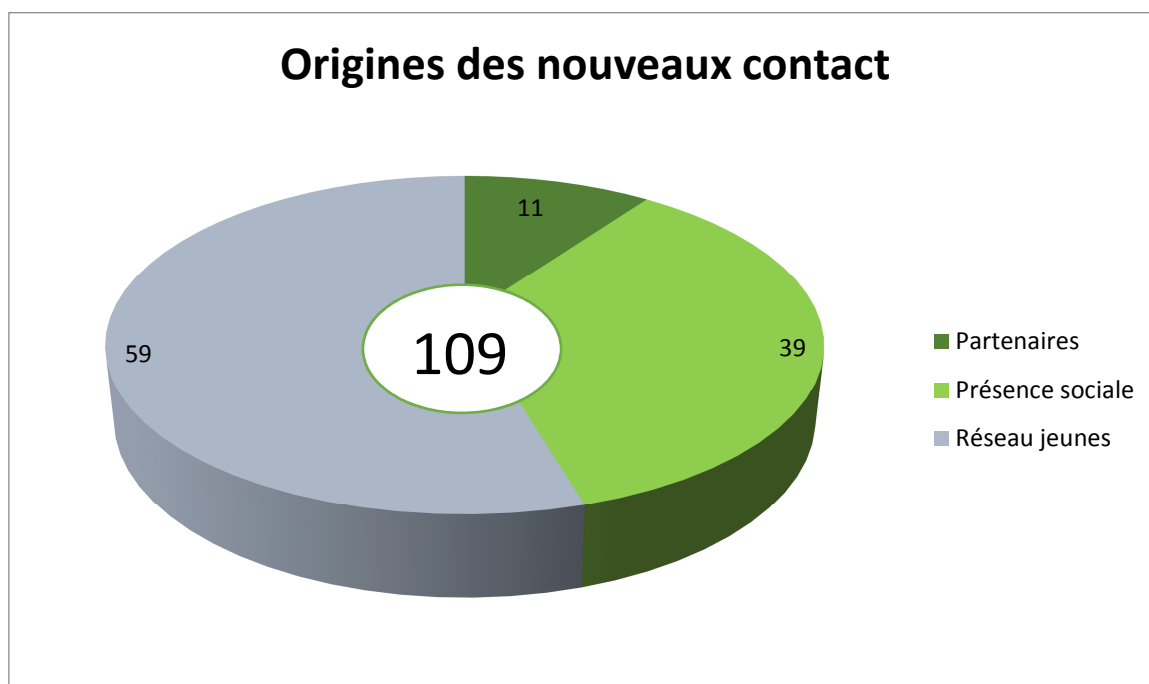
### III. Nouveaux jeunes en contact

#### A. Nouveaux jeunes en contact par âge /par sexe

##### Répartitions des nouveaux contacts

Sexes/âges	Moins de 12 ans	+ 12 - 16 ans	+16 -18 ans	+18 -20 ans	Plus de 20 ans	Total
Fille	3	17	11	6	0	37
Garçons	14	38	8	10	2	72
						109

#### B. Origine du contact



##### Commentaires :

↪ Cette année une augmentation sensible du nombre de nouveaux jeunes en contact. Le nombre de garçons représente le double des filles.

↪ Par rapport à l'an dernier l'augmentation est significative chez les garçons de 12 à 16 ans et chez les filles de 16 à 20 ans.

↪ La prise de contact se fait essentiellement par le « réseau jeunes » mais aussi grâce à notre présence sur les espaces publics.

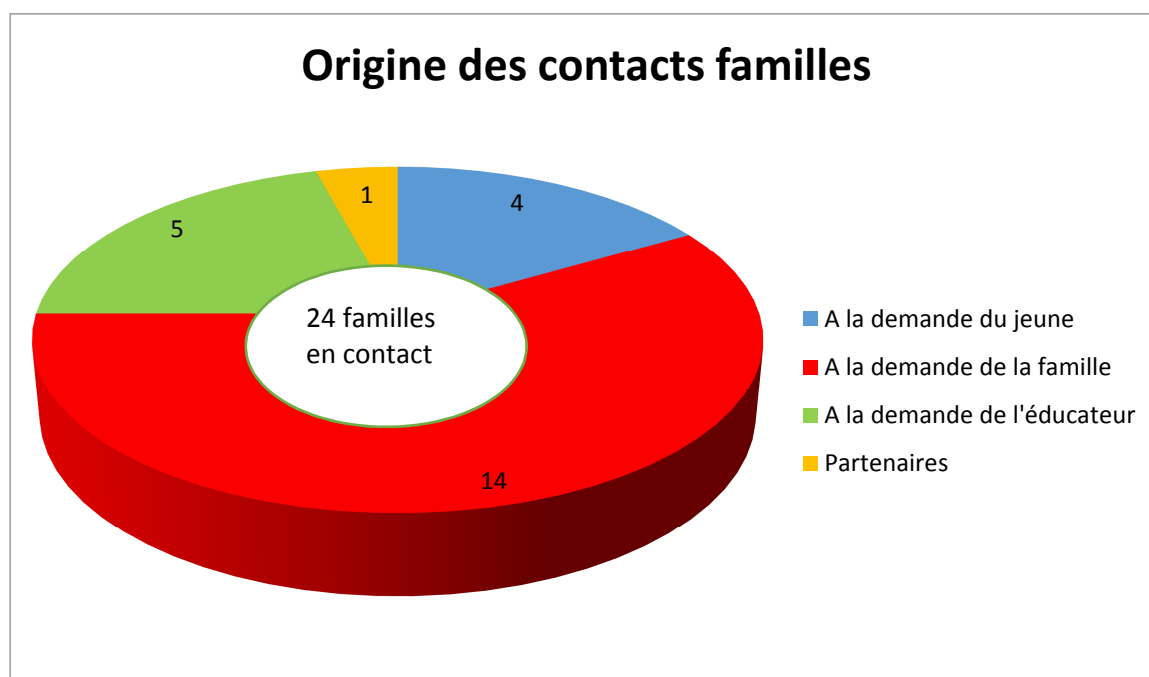
## IV. Les familles

A la demande du jeune ou avec son accord, la prévention spécialisée peut également intervenir dans le cadre familial sans se substituer à la fonction parentale :

- Au sein de la famille, l'intervention des éducateurs pourra contribuer à dédramatiser, désamorcer certaines tensions, faciliter le dialogue pour que soit reconnue la place et les attentes de chacun.
- A l'extérieur, les démarches que nous effectuons : médiation et accompagnement des parents vers différents services et structures dont le service social dignois (éducation nationale, santé, logement...).

Les familles sont toujours sollicitées pour les autorisations parentales des mineurs dans le cadre d'activités, recherches d'apprentissages, autorisations de travailler.

Là encore, la fonction de relais entre jeune et famille, famille et société civile prend tout son sens.



#### Commentaires :

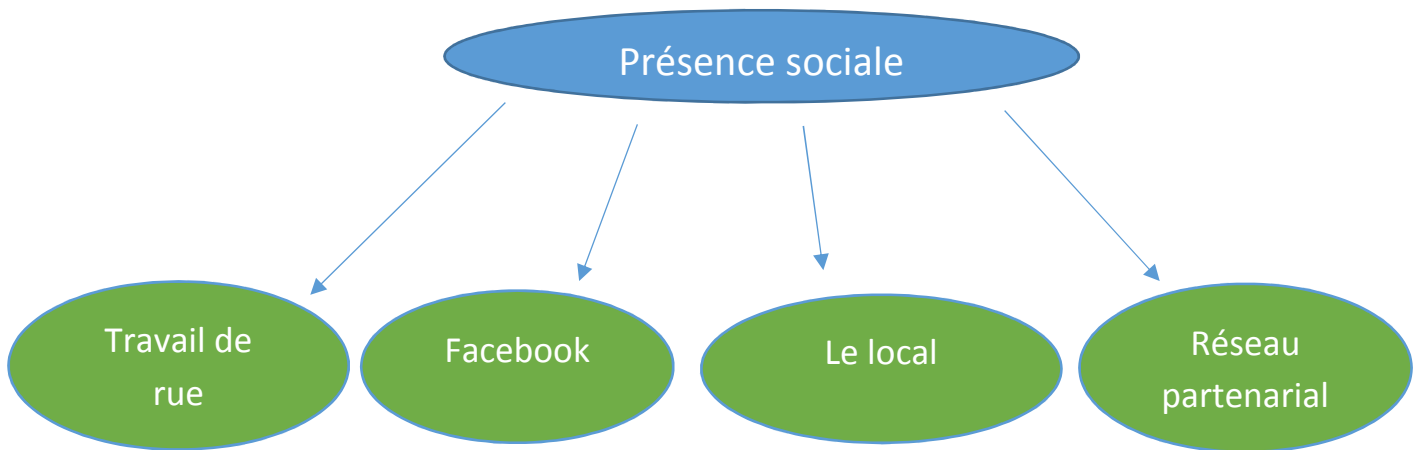
✎ En majorité, les rencontres se font à la demande de la famille. Néanmoins, des situations familiales nous amènent parfois à faire la démarche d'aller au contact de la famille toujours après avoir sollicité l'accord du jeune.

✎ Sur les 24 familles en contact, 16 parents sont venus au local (37 passages au total) dont certains de façon spontanée pour une demande précise et urgente.

✎ Ce sont plus facilement les mères qui font la démarche (80% des visites).

## V. La présence sociale

La présence sociale qui permet « D'ALLER VERS » se décline sous plusieurs formes menées par l'équipe de la prévention spécialisée.



### A. Du travail de rue à Facebook

#### ✓ *Travail de rue prise de contact*

Faire un travail de rue c'est déplacer le service sur le lieu de vie des jeunes, saisir les opportunités.

A chaque fois l'éducateur adapte sa posture et ses pratiques. Cela peut se traduire par participer ou non à une conversation spontanée, mener un entretien sur le vif, s'isoler avec un jeune pour répondre à une question qui le concerne. Ensuite un rdv peut-être donné au local le jeune viendra, ne viendra pas... Cela permet aussi de mesurer la capacité et l'engagement du jeune à se projeter dans sa démarche. Le travail de rue prend ainsi toute sa dimension préalable. Etablir un lien qui par la suite aboutit à la confiance, une condition nécessaire à tout accompagnement.

*Seuls les contacts déjà établis peuvent nous retrouver sur Facebook nouvel espace public occupé par les jeunes que les éducateurs occupent au même titre que la rue.*

### ✓ Facebook : nouvel outil de la prévention

Depuis cette année la prévention est présente sur Facebook, nous avons d'abord envisagé d'utiliser une « Page ». Au fil des mois nos objectifs se sont affinés, nous avons utilisé un « profil », rendu public.

#### Le profil :

En équipe, il est décidé de se servir de cet outil de la même manière que lorsque le jeune nous interpelle dans la rue.

Le jeune nous envoie une « demande d'ajouts en ami » sur notre « profil » Facebook comme il le fait pour une connaissance. Nous l'informons que nous aurons alors accès à ce qu'il publie et que nous aurons la possibilité d'échanger ou pas sur ses publications et de provoquer une discussion.

**Au même titre que l'équipe de prévention ne peut ignorer ce que le jeune donne à voir dans la rue, elle se doit de travailler avec lui sur ce qu'il donne à voir sur les réseaux sociaux.**

#### La page :

Elle est visible et accessible par tous. Le service « partage » les articles de presse des actions menées. La page nous permet également de relayer les « publications » des différents partenaires.

**Un jeune peut faire le choix de « liker » la page sans être « ami » du profil. Ainsi il aura connaissances de nos publications sans que l'on voit les siennes.**



## B. Le local

Le local de la prévention spécialisée est également le lieu d'une présence sociale, un outil essentiel. En effet, de nombreux jeunes en contact ou non, familles ou partenaires, passent de façon aléatoire au local. Le local préserve aussi la confidentialité de la rencontre.

L'absence d'horaire de permanence ou d'ouverture à heure fixe évite que l'utilisation du local s'institutionnalise et que les conditions d'utilisation se banalisent.

C'est un complément du travail de rue et souvent le lieu où se concrétise l'accompagnement.

Nous avons fait le choix cette année d'analyser l'utilisation du local. Que ce soit par les jeunes, les familles ou les partenaires.

### 1. Par les jeunes

**428 visites (1 visite représente soit un jeune soit un groupe),  
199 visites avec RDV, 229 sans RDV,  
573 passages de jeunes dont 170 passages filles et 403 passages garçons.**

Le local est utilisé de façon régulière chaque jour de la semaine avec un « pic » constaté sur la période de Juin à Septembre. Les jeunes apprécient notre disponibilité, la réactivité du service, car nous constatons que beaucoup de ces jeunes fonctionnent dans l'immédiateté. Pour beaucoup ils n'arrivent pas à anticiper leurs démarches. Quand un éducateur est présent, le local est ouvert en libre accès que ce soit avec ou sans RDV.

Les raisons qui amènent un jeune ou groupe de jeunes à venir au local sont multiples : justice, santé, loisirs, famille, scolarité...et parfois uniquement pour dire bonjour. Les modalités de l'accueil (en relation duelle, en équipe, au bureau ou dans la salle de réunion) se font en fonction du motif de la rencontre. Nous accueillons également ceux que nous appelons « retraités » de la prévention pour un conseil, une aide administrative... même s'ils ne sont plus comptabilisés en contact.

*Exemple d'utilisation du local par un jeune : A. sonne au local le 1 juillet pour nous demander une aide pour sa recherche de job d'été, avec l'idée de pouvoir être employable le lendemain. Un éducateur reçoit donc A et fait le point sur la situation pour organiser la recherche et éventuellement planifier de nouveaux RDV.*

**Nous trouvons intéressant d'évoquer la spécificité d'utilisation par des jeunes bénéficiant par ailleurs d'autres accompagnements.**

#### ✓ *Jeunes accompagnés dans le cadre Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)*

**24 visites,  
13 jeunes,  
6 avec RDV, 18 sans RDV**

Le service d'accompagnement social se situe dans le même local que le service de prévention spécialisée, cette proximité nous amène à rencontrer les jeunes majeurs suivis dans le cadre du FAJ. De par la particularité du service de prévention nous sommes parfois amenés, en parallèle de

l'accompagnateur, qui intervient sur l'ensemble du département, à répondre à des demandes ponctuelles et urgentes (photocopie pour un dossier administratif, contact partenaires sociaux).

✓ **Par les jeunes issus du dispositif Mineurs Non Accompagnés (MNA)**

- **13 visites,**
- **4 jeunes,**
- **4 avec RDV, 9 sans RDV.**

Sur l'année 2016 nous constatons une augmentation de la fréquentation du local par des jeunes sortant du dispositif départemental (13 visites). Après une fin de prise en charge en Maison d'Enfants à Caractère Sociale, ces jeunes majeurs se retrouvent dépassés par le système administratif français. Au cours des mois passés en « institution », ils n'ont pas le temps d'acquérir et surtout de se familiariser avec la lourdeur de celui-ci. Ils se sont repérés et créés leur propre réseau, l'équipe de prévention en fait partie ; même s'ils viennent par nécessité matérielle, après cette fin de prise en charge institutionnelle, ils semblent démunis et les accompagnements dépassent souvent la demande initiale.

## 2. Par les parents

- **37 visites,**
- **16 parents**
- **21 avec RDV, 16 sans RDV**
- **15 visites avec 1 jeune, 22 sans.**

Comme précisé dans le paragraphe précédent sur les familles, les rencontres peuvent être soit à la demande du jeune, de la famille voire du service. Les raisons de celles-ci sont multiples : présentation du service, Activité / projet proposés par le service, conflits familiaux (écoute / conseil), démarches administratives, orientation et/ou accompagnement vers d'autres services.

## 3. Par les partenaires

- **18 rencontres,**
- **12 partenaires,**
- **14 avec RDV, 4 sans RDV**

Nous rencontrons régulièrement les partenaires de la prévention : il y a eu 18 réunions au local sur l'année 2016. La richesse de ces temps de rencontres se vérifie par la complémentarité des missions de chacun dans l'intérêt de la personne ou de la famille. Il peut y avoir des échanges avec les assistantes sociales de l'éducation nationale, de secteur ; des rencontres avec la mission locale ; les partenaires sportifs ou culturels... Les rencontres peuvent être organisées régulièrement, ou de façons plus aléatoires en fonction de situations ou projets communs, voire de rencontres inopinées.

*Exemple : lors d'un temps de travail de rue, nous rencontrons le comédien Dignois Grégory Montel, qui œuvre pour l'association « potes of the top qui organise un festival culturel depuis 2 ans. Nous convenons d'une rencontre au local afin de nous présenter et échanger sur un éventuel projet ou partenariat pour le festival qui se profile en septembre 2017.*

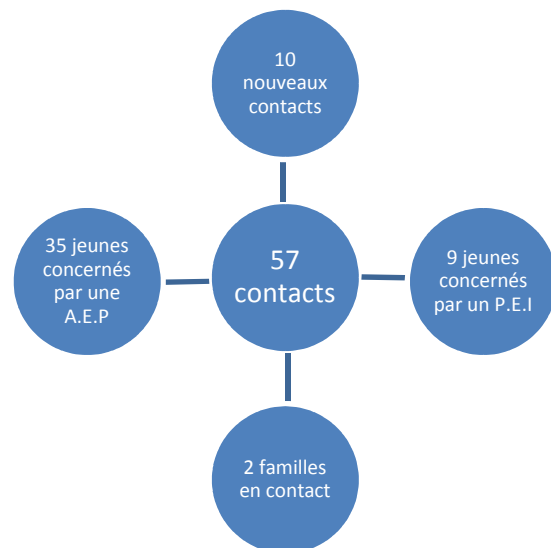
## C. Zoom sur quartiers

N'oublions pas qu'à partir de cette année nous avons fait le choix du découpage des quartiers en adéquation avec la carte scolaire primaire qui induit une meilleure connaissance des pratiques de vie familiale. Ce découpage est également en adéquation avec le découpage municipal pour les référents de quartiers.

Nous aborderons :

- les 2 quartiers concernés par la politique de la ville : Pigeonnier-Barbejas, et Centre-ville-Vieille ville.
- Les lieux que nous appelons sans issue c'est-à-dire un seul accès possible (entrée et sortie) en véhicule : les basses Sieyes dans le quartier des « Sieyes », les truyas dans le quartier du « Bourg », le hameau des arches dans le quartier « Champourcin, les Isnards, les arches ».
- Un quartier dortoir : Champourcin.

### ➤ *Le Pigeonnier/ Barbejas*



Un des quartiers « vitrines » de la ville, car sur la route d'accès aux thermes, doté de plusieurs infrastructures sociales ou équipements :

- maison communale de quartier mise à disposition pour des activités associatives,
- salle polyvalente « PERCHOT »,
- salle tennis de table réservée aux adhérents du club,
- hangar de construction des chars du corso accessible pour les associations qui participent au corso.

Malgré ces efforts sans pareil sur la commune, les habitants du quartier ont parfois le sentiment que ces équipements qui ont un rayonnement communal les concernent trop peu.

Les habitants du quartier bénéficient d'un pôle animation sociale du CCAS, d'un city stade, d'une aire de jeux protégée pour les petits, et d'un terrain de foot en accès libre, d'un jardin solidaire géré par l'association « A fleur de pierre ».

Le maintien du quartier en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) semble confirmer les difficultés socioéconomiques que rencontrent les habitants du quartier.

➤ *Le Centre-Ville/ vieille ville*



Ce quartier se compose de deux entités :

- le centre-ville 2<sup>ème</sup> vitrine de la cité, avec la place Général de Gaulle lieu central des animations, la mairie, le boulevard Gassendi et ses commerces, avec la création de la maison des Jeunes et des Etudiants côté préfecture.
- Et la vieille ville avec ses rues piétonnes, ses commerces...qui est retenu comme QPV.

Malgré la volonté municipale de dynamiser ce quartier et l'engagement au travers des actions partenariales associative (LUDI RUNNER : festival du jeu et A FLEUR DE PIERRE : fleurir la rue, l'association A CŒUR DE VILLE qui a pour objectif de valoriser le centre historique de Digne-les-Bains...), les habitants du quartier, les commerces, les associations disent s'épuiser et expriment un sentiment d'insécurité, qui est la résultante des difficultés rencontrées :

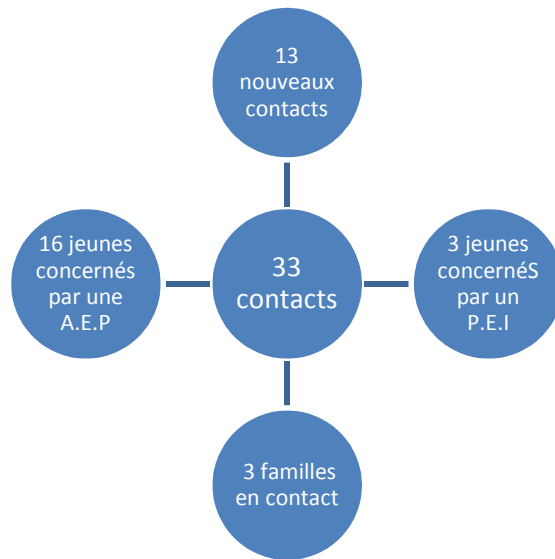
- les dégradations des biens publics et privés (public : mobilier urbain, végétation, éclairage... privés : les abords de l'hôtel JULIA, squats dans des cages d'escalier privées...),
- les rassemblements de nombreux jeunes sur la place à la croisée de la rue de Provence, rue pied de ville, rue Curaterie, Bd Soustre, Tunnel rue Dufour...,
- les incivilités : l'amoncellement de détritux bouteilles, cannettes, papiers sandwichs...Des graffitis, traces laissées sur les murs,
- passages fréquents de véhicules vitres sombres, grosses cylindrées,

Les actions du service :

- maintenir le lien existant avec les jeunes majeurs permet de rester en contact, de continuer l'échange avec eux.
- être vigilant afin qu'ils n'attirent pas d'autre jeunes, voire très jeunes déscolarisés, donc oisifs, dans la spirale de l'économie « souterraine ».
- Chantier éducatif en résidence l'été.







Composé par Champourcin dit quartier dortoir, les Arches dont hameau des arches (que nous appelons quartier sans issue) et les Isnards.

- **Champourcin** est un quartier que l'on dit « dortoir ». En effet lors de nos passages sur le quartier nous faisons le constat qu'il n'y a que peu de vie. Les rues sont « désertes », le city-stade et l'aire de jeux à l'entrée du quartier sont peu investies. Peut-être du fait de sa situation... il faut traverser une route passante donc dangereuse pour pouvoir s'y rendre ; Il est de fait, difficilement imaginable de laisser son enfant s'y rendre seul.

- **Les Isnards** est site aménagé pour accueillir les gens du voyage. A noter que depuis le passage d'une gestion associative (Arkéma) en régie municipale nous n'avons plus été associés à l'évolution du site.

Le lieu est composé de 13 pavillons en gestion Habitations de Haute Provence (HHP) : 6 T2, 5 T3, 2T4 pour les familles sédentaires et une dizaine de places aménagées pour des caravanes avec des espaces sanitaires communs en gestion municipale.

A ce jour nous ne sommes en contact qu'avec les jeunes scolarisés au collège Gassendi et Borrély.

#### Notre constat :

Après 16 ans (fin de la scolarité) obligatoire, ils intègrent les habitudes familiales, activités transmises de façon intergénérationnelle...Comme les vergers, les marchés, le travail saisonnier.

#### A noter également :

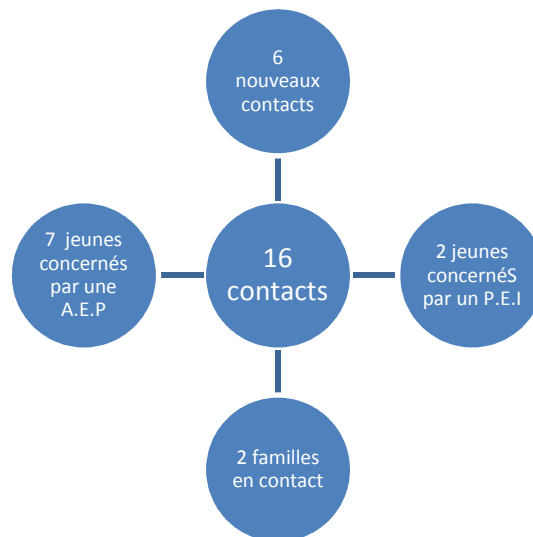
- Que ce quartier est à l'extérieur du territoire délimité par le panneau Digne les Bains situé à 1 km au-delà de Champourcin où se situe le terminal de la ligne du TUD.

- Le groupe scolaire maternel et primaire se situe sur le quartier des arches à 3,5km ce qui pose un problème pour les familles qui ne sont pas véhiculées.

- **Les Arches** est quartier paisible composé essentiellement de villas cossues, d'un groupe scolaire maternel, primaire et d'un stade de foot en accès libre en plein centre du quartier.

Toutefois nous avons une attention particulière pour une partie récente du quartier appelé « Hameau des Arches » composé d'habitat collectif associé à des maisons de villes de type « corons » en gestion « Erilla ». Le hameau a été signalé à plusieurs reprises pour des querelles de voisinage et des dégradations récurrentes. La tranquillité semble revenue pour la deuxième année consécutive.

A noter : l'aménagement d'une aire pour enfants qui est condamnée par de la rubalise depuis plusieurs années.



Les Basses Sieyes est un quartier sans issue avec une population isolée géographiquement des structures d'attraction sociale de la ville.

➤ *Nos constats*

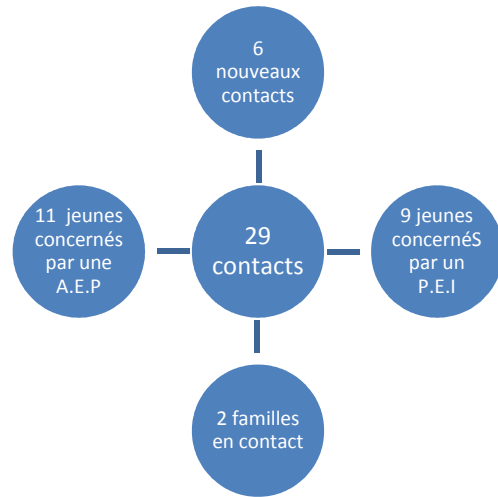
- Quartier dit « sans issue »,
- Les familles connues du service disent ne pas se sentir en sécurité,
- Le grand espace « d'arrivée » sur le quartier est en friche,
- Aucun aménagement ludique pour les enfants,
- Le plan de circulation pédestre du quartier nous interroge.

➤ *Données démographiques fournies par HHP :*

- 61 ménages sont logés aux basses Sieyes,
- 62 enfants sont dans la tranche 11-18 ans,
- 120 enfants habitent ce quartier (135 enfants dont 15 jeunes adultes).

➤ *Proposition d'une action portée par le service avec pour objectifs :*

- Favoriser le développement du vivre ensemble,
- Favoriser la rencontre des habitants du quartier (Pavillons et HHP),
- Impliquer les habitants dans la concertation et la co-construction de ce projet.



Quartier dit satellite à cause de l'éloignement du centre-ville et ses services publics avec un problème récurrent sur ce quartier : les transports en commun. En effet, les habitants se plaignent que les dessertes ne soient pas suffisamment fréquentes et s'arrêtent trop tôt le soir et surtout aucune desserte le dimanche. De fait, cela a pour conséquence la limitation pour la participation des familles aux activités socioéducatives, et l'autonomie des jeunes. Cette situation est particulièrement problématique pour les familles non véhiculées.

Un chantier éducatif commandé par HHP en avril, nous a permis d'être en résidence une semaine et ainsi créer des nouveaux contacts avec les jeunes mais aussi des adultes du quartier.



Sur un espace dénudé, avec les techniciens les jeunes construisent...



En fin de semaine une jardinière géante est créée pour la satisfaction de tous les habitants.



Dernière pause repas du midi, partage du repas préparé par les familles à l'initiative des jeunes

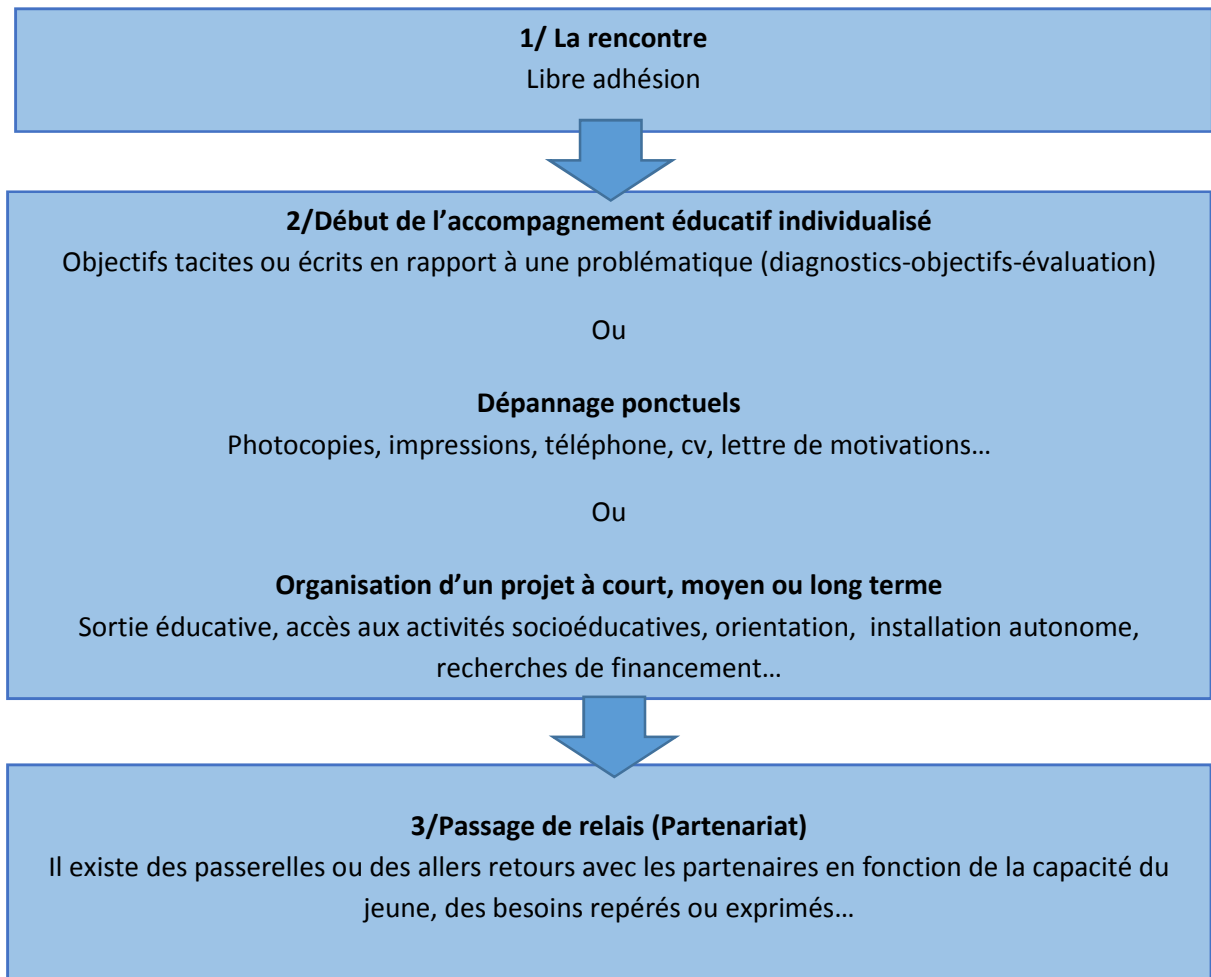


La pause se termine par une partie de pétanque, avant le rangement du matériel et la fin de chantier

## VI. . Les accompagnements

L'accompagnement individuel tient une place importante dans les démarches de la prévention spécialisée : C'est le « FAIRE AVEC ».

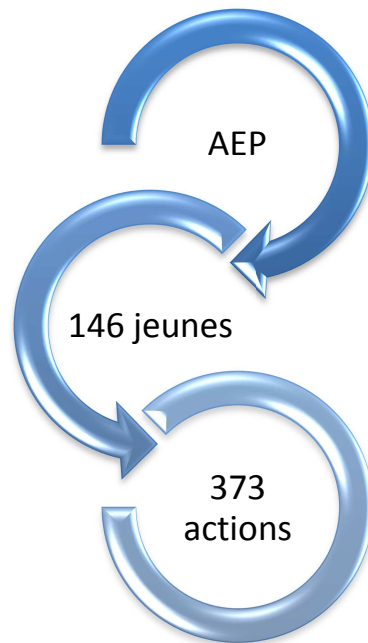
### *Evolution « ordinaire » d'un contact jeune avec le service de prévention*



## A. Aide Educative Ponctuelle (A.E.P)

Jeunes ayant bénéficié d'actes éducatifs ponctuels (rédaction CV, courrier, recherche financement, accompagnement partenaires, conseils pratiques...).

### A.E.P réalisées en 2016



*Exemple : 2 jeunes connus de la prévention ont un projet pour travailler durant la période estivale, par automatisme ils viennent demander conseil. Après nous avoir exposé leur projet, nous convenons d'un rendez-vous pour travailler leurs CVs afin de se présenter ensuite aux agences intérim. Un rendez-vous suffira pour aider les jeunes à se lancer dans leurs recherches de « job d'été ».*

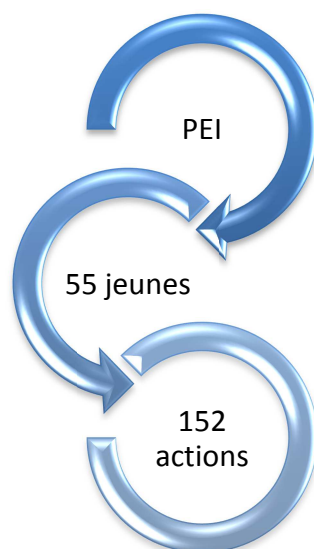
#### Motifs des actions :

- ↗ 129 Sorties éducatives,
- ↗ 43 Emplois saisonniers,
- ↗ 32 Emplois durables,
- ↗ 34 Problèmes familiaux,
- ↗ 28 Scolarité,
- ↗ 28 Administratif.../...

## B. Projet Educatif Individualisé (P.E.I)

Jeunes avec lesquels un travail éducatif a été engagé au cours de l'année. Ils font l'objet sur la base d'un diagnostic social individuel, d'un constat partagé, d'un « Projet Educatif » : Objectif – Moyens – Evaluation

### P.E.I réalisés en 2016



**Exemple :** Sofia est une jeune que nous avons rencontrée devant le collège grâce au réseau jeune. Nous nous sommes respectivement présentés. La relation est longtemps restée courtoise. En effet, la jeune fille vient bien volontiers nous saluer chaque fois qu'elle nous croise. Mais pour autant nos invitations à venir au local restent vaines jusqu'à ce qu'elle passe un jour à propos des chantiers éducatifs. Nous avons saisi l'opportunité de présenter le service et nos missions. Elle nous parle de son intention d'arrêter les cours en fin de 3<sup>ème</sup>, ce qui nous interpelle. Nous envisageons alors, avec son accord, un accompagnement pour une orientation scolaire. Seul l'apprentissage l'intéresse ; nous lui proposons donc de l'accompagner à une journée d'information collective au CFA. Nous avons sollicité une rencontre avec la maman pour échanger sur l'orientation de sa fille et solliciter son accord pour une recherche d'apprentissage. Plusieurs RDV ont ensuite eu lieu pour rédiger le CV, la lettre de motivation et faire le tour des commerces pour déposer sa candidature.

Elle a rapidement trouvé un maître d'apprentissage, a débuté son contrat au 1 juillet et y travaille toujours à ce jour.

#### Motifs des actions :

- ↔ 43 Emploi
- ↔ 40 Activités spécifiques
- ↔ 15 Problèmes familiaux
- ↔ 12 Formation
- ↔ 11 Scolarité
- ↔ 9 Administratif
- ↔ 8 Emploi saisonnier
- ↔ 6 Santé.../...

## C. Les problématiques et nos actions éducatives

Nous sommes sollicités par les jeunes pour des problématiques qui se fédèrent par thème soit pour des actions ponctuelles (AEP), soit pour des actions contractualisées ou des problématiques cumulées (PEI).

### ✓ *Les familles*

Les problématiques familiales sont très souvent présentes :

- relations intrafamiliales difficiles,
- en rupture familiale,
- travail en partenariat étroit avec les assistantes sociales du service social dignois.

### ✓ *Administratives*

De plus en plus les services administratifs ou d'usage quotidien se déshumanisent et les agents d'accueil sont remplacés par des bornes.

De plus en plus les jeunes et /ou leur familles sont démunis face aux formulaires à remplir :

- pour les jeunes en autonomie ou qui ont pour objectif d'acquérir plus d'autonomie, les démarches sont multiples : s'inscrire à pôle emploi, obtenir une quittance de loyer, répondre à une injonction d'un huissier, obtenir un certificat de nationalité, trier les papiers importants...,
- pour les jeunes ou famille sans papiers ou en attente de régularisation administrative qui errent parfois sur la ville en recherche d'une solution.

### ✓ *Santé*

- conduite à risques (prise de produits illicites), isolement,
- accompagnement pour accès aux soins,
- travail en réseau CMPA/CODES/PAEJP/ MDA/MDPH.

### ✓ *Logement*

- sans domicile et/ou en hébergement précaire,
- accompagnement vers un dispositif d'hébergement d'urgence, lien avec les partenaires, CAF, SIAO,
- aide à la constitution d'un dossier de demande,
- aide au déménagement,
- dossier APL/Caution FSL,
- ouverture des abonnements régie des eaux et EDF.

### ✓ *Scolarité*

- Echec,
- Fragilité,
- présence et partenariat avec les établissements scolaires collèges, lycées, assistantes sociales scolaires,
- recherche terrain de stage
- mise en contact avec l'UDAF, l'association qui met en place le soutien scolaire sur Digne.

### ✓ *Justice*

- travail partenarial avec SPIP, PJJ,
- plusieurs accompagnements ont été mis en place pour des jeunes qui ont des dossiers en cours avec l'instance pénale,
- mise en relation avec un avocat,
- constituer un dossier d'aide juridictionnelle.



✓ **Emploi-formation**

- jeunes en rupture de formation, sans emploi, emploi précaire, éloigné de l'emploi, employabilité restreinte,
- mise en relation avec les services d'insertion professionnelle mission locale, pôle emploi, cap emploi, chantiers école,
- accompagnement recherche employeur pour formation en alternance,
- recherche terrain de stage.

✓ **Accès aux loisirs**

Accompagnements vers les associations, vers les vacances jeunes travail partenarial avec la polyvalence de secteur pour une prise en charge financière si besoin.

✓ **Radicalisation**

La vigilance de l'équipe s'applique également sur les possibilités d'une emprise sectaire qui pourrait engendrer des processus de recrutement et conduites à risque.

## VII. Sorties éducatives / Actions spécifiques

Comme souvent pour les personnes en difficultés sociales, les jeunes s'interdisent ou se censurent la pratique d'activités de loisirs... Alors que toutes les études réalisées à ce sujet notent les effets bénéfiques pour l'insertion. Aussi ce sont les éducateurs qui tentent de réintroduire l'accès aux activités culturelles et sportives.

Ces sorties éducatives / actions spécifiques permettent aux jeunes et aux éducateurs de créer ou de renforcer la relation de confiance mutuelle. Ces moments de partage sont souvent propices aux échanges voir confidences et déclencheurs d'un accompagnement ponctuel ou projet éducatif individualisé.

**Elles se définissent en deux entités : sorties éducatives à l'initiative des jeunes et actions spécifiques à l'initiative des éducateurs après un constat.**

### A. Sorties éducatives à l'initiative des jeunes.

Les sorties éducatives sont dans le but de développer des capacités d'organisation, d'initiatives. Ces sorties éducatives ne viennent pas en doublon avec l'existant.

Elles tentent d'apporter une réponse par une action commune (jeune-éducateur) à un sentiment d'isolement, d'ennui ou d'exclusion de la pratique par une activité socioéducative. Elles permettent de se confronter à la vie de groupe au respect du cadre et des règles. Elles sont support à la relation éducative et s'adressent à des groupes naturels et/ou constitués. Elles peuvent être un moyen de découverte de l'environnement (Marseille, vieux port). Elles peuvent permettre le dépassement de soi et la solidarité (Accrobranche). Certaines sont menées par des partenaires et la prévention s'y associe avec un groupe.

La participation des mineurs est toujours conditionnée à une autorisation parentale.

Cette démarche d'autorisation peut-être une opportunité dont se saisissent soit les éducateurs soit la famille pour se rencontrer.

*Exemple : Un groupe de 5 jeunes dont 4 d'entre eux déjà connus passe au local avec une idée de projet bien réfléchi. Ils souhaitent se rendre à Marseille pour voir le concert d'Alonzo mais ne savent pas comment le mettre en place. Le service accepte de les accompagner à construire leur projet.*

*En effet, bien que nous connaissons la plupart de ces jeunes aucune véritable accroche n'est encore faite, les sorties de ce type sont un moyen idéal pour faire connaissance et créer le « lien ».*

*Plusieurs RDV ont eu lieu pour organiser la sortie, le service est ici seulement dans la guidance. Ce sont les jeunes qui sont allés à la recherche des infos nécessaires. Réservations, horaires, trajet etc...*

*A ce jour le groupe est plus ouvert à la discussion avec le service et sait nous interpellier pour d'autres demandes (chantier éducatif, stage,...).*

## B. Actions spécifiques à l'initiative des éducateurs.

### 1. Les chantiers éducatifs

Pour l'équipe, il s'agit d'instaurer une relation de confiance en vue de développer ou de renouer du lien social.

Les supports de ces chantiers sont proposés par la ville de Digne les Bains et le bailleur social HHP.

Il va s'agir de travaux d'entretien et de valorisation du patrimoine :

- participation à la rénovation du bâti, peinture avec la ville de Digne,
- aménagements paysagers avec HHP.

#### ✓ *Le public*

Le chantier éducatif n'a pas pour ambition principale l'insertion professionnelle mais plutôt d'aider le jeune à prendre confiance en lui, se donner les moyens de se financer un projet.

En participant à des travaux liés à un intérêt collectif se créent des liens sociaux et ou institutionnels et/ou partenariaux.

Les jeunes participants sont ciblés par l'équipe selon des critères que nous avons définis ainsi :

- des jeunes de 14 ans à moins de 18 ans scolarisés. Parce que les jeunes de plus de 16 ans déscolarisés peuvent être accompagnés vers d'autres dispositifs pour construire un projet durable. Et pour les plus de 18 ans ils ont l'accès direct à l'emploi saisonnier par exemple et nous les accompagnons dans ces démarches.
- des jeunes en contact avec le service. Même si le jeune nous est orienté par un partenaire nous prenons le temps de faire connaissance dans le but d'évaluer sa motivation pour un chantier et surtout ne pas le mettre en difficultés en le mettant dans une équipe de travail incompatible.
- des jeunes repérés en rupture, ou en risque de marginalisation, d'isolement, ou absentéisme qui laisse présager le décrochage scolaire.

#### ✓ *Objectifs que l'équipe éducative se donne pour les jeunes*

- aider le jeune à découvrir ses capacités et les mettre en valeur,
- saisir le chantier comme support éducatif à l'apprentissage du savoir-être, savoir-faire,
- inscrire le jeune dans la réalité du travail pour une première expérience professionnelle,
- apprendre le savoir-faire ensemble,
- accepter le rapport à l'autorité,
- adopter un rythme et une hygiène de vie nécessaire à la réalité, à l'effort, au rythme du travail.

#### ✓ *Objectifs pour l'équipe éducative*

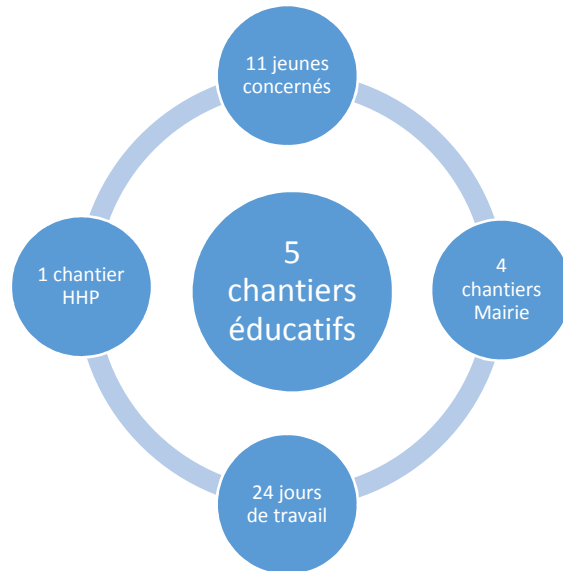
- accompagnement individualisé qui pourra s'articuler avec d'autres partenaires (ML, AS, ASE, PJJ...) en fonction des besoins,
- accompagnement individuel et collectif via une relation de confiance installée durant le chantier qui permettra d'aborder des sujets plus intimes comme l'estime de soi, la santé...

✓ **Démarche éducative**

Professionnelle : accueil, entretien, visites médicales, signature du contrat, définition des objectifs à réaliser,

Educative (inscription dans la réalité du travail) : salaire, savoir-être, savoir-faire, rythme de vie, travail en équipe, respect des consignes

*Les chantiers éducatifs 2016 c'est...*



*Exemple de deux chantiers éducatifs sur l'année 2016 :*

✓ **Chantier éducatif « ville »**

Ce chantier éducatif concernait la rénovation de meubles de récupération dans le cadre de l'ouverture d'un nouvel espace jeune, la maison des jeunes et des étudiants « MJE ». Les jeunes ont eu libre choix des couleurs. Le résultat a fait l'unanimité auprès des employés des services municipaux et des élus. La MJE a d'ailleurs proposé des animations à ses adhérents pour rénover d'autres mobiliers récupérés.



✓ *Chantier éducatif « HHP »*

L'objectif de ce chantier était l'embellissement d'une partie du quartier des Augiers. Pour accompagner et encadrer les trois jeunes, autres que les éducateurs de la prévention, trois techniciens de HHP étaient présents sur la durée du chantier.



## 2. Permis cycliste accompagné

### ➤ *Constats*

- à vélo les jeunes ont aussi des conduites à risque,
- ils s'approprient des espaces non autorisés pour circuler. (Les trottoirs...),
- ils roulent à contre sens dans les sens uniques,
- circulent avec des vélos en mauvais état.

### ➤ *Objectifs*

- responsabiliser les jeunes sur leur propre sécurité,
- prendre conscience de la nécessité de maîtriser parfaitement la conduite à vélo,
- valoriser le vélo comme un moyen de transport à part entière,
- initier au code de la route, un vélo est un véhicule comme un autre,
- initier aux gestes de 1<sup>er</sup> secours, notion accidentologie cycliste.

### ➤ *Déroulement du projet et partenariat*

#### **1-Apprentissage mécanique cycle** « Etre autonome avec son vélo »

Association « Ateliers partagés » ; Partenaire : Association « Ateliers partagés »,

#### **2-Initiation au code de la route** « Le vélo est un véhicule comme un autre »,

Partenaire : Association « Nos Routes Solidaires ».

#### **3-Initiation 1<sup>er</sup> secours et notion accidentologie cycliste** « Que faire, qui prévenir ? » ; Partenaire :

CDIS Digne

#### **4-S'équiper pour se sécuriser**

Une dotation d'équipement de sécurité à vélo sera remise à chaque jeune par les officiels avant le départ en circulation urbaine ; Partenaires : Direction Départementale du territoire, la police municipale, les pompiers, Elus de Digne les Bains, conseil départemental, ADSEA 04.

#### **5-Exercices de maniabilité du vélo** sur le Plateau auto-école avenue Demontzey

#### **6-Circulation urbaine. « En ville comment je roule et où ? »**

Se rendre en vélo :

- à la police municipale : test code de la route, vérification état des vélos et équipements,
- chez les pompiers : accidentologie cycliste et prévention,
- à la DDT (Direction Départementale des territoires): La sécurité routière sur Digne

#### **7-Circulation sur route. « Sur route à grande circulation comment je roule ? »**

Se rendre en vélo à Mallemoisson parcours accrobranche « arbres et aventures ».

Démontrer aux jeunes qu'avec un vélo, ils sont mobiles.

### ➤ *Encadrants*

Equipe éducative ADSEA 04 prévention spécialisée, Brevet d'état VTT.

### ➤ *Documents outils pédagogiques et participation à la dotation matérielle*

La MAÏF, La Direction Départementale du Territoire

### ➤ **Financeurs :**

Le conseil départemental et la Ville de Digne-les-Bains

Atelier mécanique



Atelier de maniabilité



Code de la route



1ers secours



DDT



Rappel Consignes de sécurité



CDIS



ARBRE et AVENTURE en pays Dignois PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR



Remise dotation matérielle



## VIII. Le Partenariat pourquoi ? Comment ?

Le partenariat qui s'impose à la prévention spécialisée.

### *1/Faire le lien avec les partenaires à partir des constats sur le territoire*

- ↳ Les jeunes en contacts avec la prévention restent trop souvent en dehors des équipements et des services pourtant mis en place pour eux.
- ↳ Les jeunes ne parviennent pas à se sortir de la délinquance, du trafic de stupéfiant, qui aimante trop de jeunes par son attraction lucrative.
- ↳ La méconnaissance par eux et leurs familles du maillage social.

### *2/ Favoriser l'intégration des personnes et des groupes dans leur environnement*

- ↳ En participant à des actions pour lesquelles la prévention a joué un rôle catalyse territoire/public constats, diagnostics, actions.
- ↳ Mettre en synergie le public de la prévention et les actions partenariales (PSC1, projet filles codes.)

### *3/Favoriser et soutenir l'expression individuelle ou collective.*

- ↳ Aider le jeune ou le groupe à passer d'un mode d'expression d'opposition et de confrontation parfois violente souvent maladroite en une expression qui ouvre la négociation, le compromis, la construction.

### *4/Participer aux diagnostics qui précèdent les décisions.*

- ↳ La prévention par sa capacité d'interpellation, alerte sur les dérives éventuelles tout en s'appuyant sur les dispositifs territoriaux (Comité de pilotage, contrat ville, CLSPD)

## *Conclusions*

C'est toujours dans une perspective de passage de relais que ces initiatives sont mises en œuvre ou soutenues.

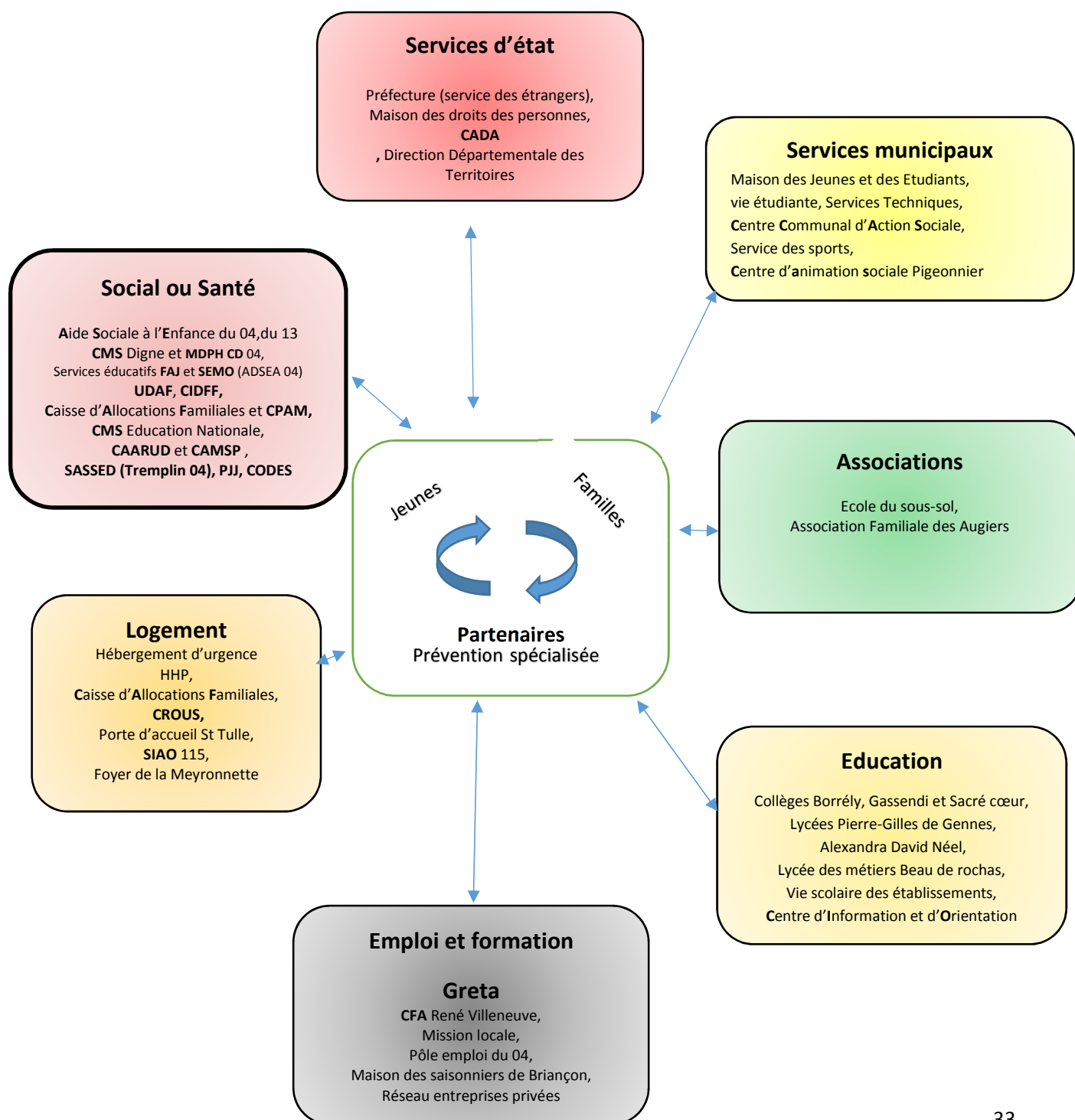
Le partenariat vise à développer l'autonomie d'un jeune, d'un groupe, d'un quartier via la « citoyenneté active » dans une structure existante de type équipement socio-culturel, service municipal, comité citoyen, réunions de quartiers, association socio-éducatives sport culture.

Ce partenariat se met en œuvre par la participation et présence aux actions partenaires : soit nous avons participé à la communication de l'action et engagé les jeunes en contact à venir, soit nous participons à la réalisation de l'action.

Quelques exemples : Festival culture urbaine (25/05/16), inauguration MJE (avril 2016), Cité solidaire (Mai 2016), Rallye étudiant (21/09/16), Festival du jeu (24/09/16).



## Réseau Interactif Partenarial



## IX. Perspectives 2017

Il nous paraît important de rappeler ici que les actions 2016 et les perspectives 2017 se mettent en forme selon les principes méthodologiques et fondamentaux de la prévention spécialisée

- absence de mandat nominatif,
- libre adhésion du public,
- respect de l'anonymat,
- non institutionnalisation,
- partenariat.

### ➤ *Basses Sieres*

Projet du service de prévention avec la population :

- renforcer la présence régulière de l'équipe pour une implantation et visibilité du service,
- avec les jeunes connus du service, développer des actions sur le site sur la durée d'un mois. L'opération s'appellera ANNIM'BASSES SIEYES autour de la fête des voisins. Il s'agira de faire venir des services, des associations sur le quartier pour peut-être faciliter le vivre ensemble et inciter les habitants à aller vers les structures de droits communs...

### ➤ *Avec les collèges :*

La CPE du collège Borrély, le directeur de la SEGPA et les CPE du collège Gassendi nous ont sollicités pour des difficultés rencontrées avec des élèves dans le vivre ensemble, qui s'expriment par des propos insultants, irrespectueux, des attitudes méprisantes et de la violence physique, mais aussi pour nous associer à des projets développés dans les deux collèges, et construire un lien entre le dedans et le dehors.

Le travail avec les collèges s'inscrit dans le temps, entraîne une permanence du lien, une continuité éducative avec les différents intervenants du collège, une reconnaissance de la place de la prévention spécialisée dans le parcours d'un jeune.

Ce travail permet aux éducateurs d'être sollicités par les collégiens sur des problématiques individuelles. Il s'accompagne d'une présence dans (sur des projets) et devant le collège en lien avec les CPE.

L'équipe accompagne des situations individuelles en lien avec l'équipe pédagogique, participe aux comités d'éducation à la santé et la citoyenneté du collège et aux actions qu'ils initient.

Les éducateurs sont en lien avec de nombreux collégiens par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

### *Pour le collège Maria Borrély :*

Dans le cadre de la prévention des cybers violences, la CPE a invité le service a assisté à certaines actions.

- intervention de l'EMAS (Equipe Mobile Académique de Sécurité) au sein du collège,

- formation académique des ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement scolaire,
- d'autre part nous participons à l'élaboration d'un projet commun autour du cyber harcèlement qui se déroulera pendant l'année scolaire 2017 / 2018.

L'objectif de cette action n'est pas de diaboliser le média. Il approche les questions des risques liés aux usages dans un contexte positif de socialisation et invite à une réflexion sur l'internet de demain.

#### *Pour le collège Gassendi :*

Suite à une rencontre avec le Directeur de la SEGPA et les deux CPE, le collège nous a sollicité pour les accompagner dans la construction d'un projet similaire au permis cycliste organisé en octobre 2016 par le service de prévention. Cette adaptation se fera avec les internes et le surveillant de l'internat et sous la supervision du collège.

#### **Autres actions envisagées :**

- Les chantiers éducatifs sont un moment forts du service de prévention. Pouvons-nous dire que nous sommes victimes de notre succès ? La richesse de l'outil est partagée avec les fournisseurs de chantiers puisque pour l'année 2017 il est prévu 5 chantiers éducatifs « ville », et 1 chantier éducatif « HHP ». Ce nombre important de chantier nous incite à réfléchir au développement des chantiers et leur faisabilité, sans que cela soit préjudiciable aux autres missions du service.
- Le projet « permis cycliste » mené sur l'année 2016 pourrait être reconduit sur l'année 2017. De plus, il est envisagé de l'adapter au collège Gassendi.
- Un projet « AM » (ancien Brevet de Sécurité Routière) se profile sur l'année 2017. Il concernera 6 jeunes.
- Sur le plan culturel, il est envisagé une participation au festival organisé par l'association « Potes of the Top ». En effet, lors d'un partenariat avec la DDT (qui était présente au festival les années précédentes pour les messages de prévention sécurité routière) il a été émis la possibilité de proposer un partenariat. Plusieurs contacts ont été pris avec le président de l'association monsieur Grégory MONTEL.
- Suite à deux rencontres de foot Digne / Manosque, les jeunes Manosquins qui organisent pour la troisième édition un tournoi inter-collège ont souhaité inviter les Dignois 2 équipes
- Mission locale : poursuite des échanges informels (partage des connaissances sur les projets des jeunes) de façon régulière dans le but d'être en veille, de pouvoir agir à la rencontre d'un public commun au hasard du travail de rue et de les remobiliser.

Des jeunes déscolarisés réintègrent le milieu scolaire par le dispositif DAQ (Dispositif d'Accompagnement à la Qualification). Ceux-ci fréquentent pour certains (6 SUR 8) le service de prévention. La formalisation d'un lien avec la référente du dispositif et le service au même titre que les échanges existant avec la mission locale permettrait un accompagnement plus efficient

## X. Annexes

### A. Sorties éducatives

DATES	Activités	GARCONS				FILLES				QUARTIERS
		-12	12 à -16	16+ -18	+18	-12	12 à -16	16 à -18	+18	
23 janvier	<b>Palais de la glisse</b>		3	3	1					1 Pigeonnier 1 Beausoleil 1 Champourcin 2 centre-ville 1 autre ville 1 Basses Sieyes
11 février	<b>Match retour Manosque</b>	1	7	2						8 Pigeonnier 1 centre-ville 1 Beausoleil
17 septembre	<b>Sortie Marseille</b>			1	1			1		3 les Augiers
1 octobre	<b>Palais de la glisse</b>	1	1	2						2 centre-ville 1 Beausoleil 1 Pigeonnier
5 octobre	<b>Projet fille CODES</b>							5		1 les Augiers 1 la Sèbe 1 autre ville 1 Pigeonnier 1 les Sieyes
26 novembre	<b>Concert Alonzo</b>			1				4		1 les Arches 1 les Augiers 1 Pigeonnier 1 autre ville 1 la Sèbe

## B. Actions spécifiques

DATES	Activités	GARCONS				FILLES				QUARTIERS
		-12	12 à -16	16+ -18	+18	-12	12 à -16	16 à -18	+18	
Du 15 au 19 février	Chantier éducatif ville			2				1		1 les Arches 1 les Augiers 1 les Truyas
Du 12 au 15 avril	Chantier éducatif H2P			2				1		3 les Augiers
4 au 8 juillet	Chantier éducatif Ville			2				1		1 le They 1 Centre-ville 1 Beausoleil
16 au 19 août	Chantier éducatif Ville			2				1		2 les Augiers 1 Basses Sieyes
Du 22 au 26 août	Chantier éducatif Ville			2				1		1 le They 1 les Truyas 1 les Augiers
25/26 août	PSC1 Service jeunesse			2				2		1 Centre-ville 1 Basses-sieyes 2 les Augiers
Septembre Octobre	Pass culture Du Conseil Régional			1			2	4		2 les Augiers 1 Centre-ville 2 autres villes 1 le Pigeonnier 1 les Arches
Du 5 au 31 octobre	Permis cycliste accompagné		8							6 Centre-ville 1 les Arches 1 le Bourg

## C. ACRONYMES

<b>AILE :</b>	Association Intermédiaire de la Ligue de l'Enseignement
<b>AISMT :</b>	Association Interprofessionnelle de Santé et Médecine du Travail
<b>AED :</b>	Aide Educative à Domicile
<b>AEMO :</b>	Aide Educative en Milieu Ouvert
<b>CAARUD :</b>	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Usagers de Drogue
<b>CADA :</b>	Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles
<b>CAMSP :</b>	Centre d'Accompagnement Médico-Social Précoce
<b>CODES :</b>	Comité Départemental d'Education à la Santé
<b>CFA :</b>	Centre de Formation des Apprentis
<b>CIDFF :</b>	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
<b>CJM :</b>	Contrat Jeune Majeur
<b>CMS :</b>	Centre Médico-Social
<b>CPAM :</b>	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
<b>CROUS :</b>	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
<b>FAJ :</b>	Fond d'Aide aux Jeunes
<b>HHP :</b>	Habitations de Hautes Provence
<b>IP :</b>	Information Préoccupante
<b>MDPH :</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées
<b>PSC 1 :</b>	Prévention et Secours Civique de Niveau 1
<b>SASSED :</b>	Service d'Aide, de Soins, de Soutien et d'Education à Domicile
<b>SEMO :</b>	Service Educatif en Milieu Ouvert
<b>SIAO :</b>	Service intégré d'Accueil et d'Orientation
<b>UDAF :</b>	Union Départemental des Associations Familiales

